

# LES DROITS ET LES DEVOIRS DES ÉPOUX ET DES ÉPOUSES

Évaluation: 4.9 

**Description:** Les droits des époux et des épouses les uns à l'égard des autres seront traités à la lumière du Coran et des enseignements du Prophète Muhammad.

**Catégorie:** [Cours](#) > [L'interaction sociale](#) > [Le Mariage](#)

**Par:** Imam Kamil Mufti (© 2012 NewMuslims.com)

**Publié le:** 23 May 2019

**Dernière modification le:** 07 Nov 2016

Objectifs:

- Apprendre quels sont les droits des époux.
- Apprendre quels sont les droits des épouses.
- Apprendre les bases du comportement sexuel entre époux et épouse.

Termes arabes:

- *Mahr* - douaire, cadeau de mariage offert par l'homme à son épouse.
- *Ramadân* - Le neuvième mois du calendrier lunaire islamique. C'est le mois durant lequel le jeûne obligatoire a été prescrit.

L'Islam définit clairement les droits et les devoirs de l'époux à l'égard de son épouse et ceux de l'épouse à l'égard de son époux. L'idée que les époux ont des droits les uns envers les autres est assez spécifique à l'Islam. Ce qui rend ceci encore plus étonnant, c'est la manière claire dont ils sont définis, ce qui permet de minimiser les conflits. Les conseillers matrimoniaux appellent cela des "attentes", mais n'ont pas une idée précise de ce que doivent être ces attentes. C'est pourquoi elles sont laissées à l'appréciation de l'époux et de l'épouse. Mais souvent, ils ne peuvent décider, ni tomber d'accord sur ce sujet, ce qui met donc fin au mariage.



Dans ce qui suit figurent quelques-uns des droits et des devoirs les plus importants des époux et des épouses. Quelques éléments doivent être gardés à l'esprit avant de les lire:

1. Allah est la source de ces droits et de ces devoirs.

2. Tout comme le mari a des droits sur son épouse, l'épouse a des droits sur son époux. Chacun d'eux doit s'efforcer de s'acquitter au mieux des droits de l'autre et pardonner le plus possible leurs manquements mutuels.

3. L'époux comme l'épouse doivent se montrer modérés quant à ces droits et ces devoirs. L'un ne doit pas rappeler à l'autre ses droits lors d'une colère et mettre de l'huile sur le feu. En d'autres termes, n'utilisez pas vos droits comme moyen de pression.

4. De nombreux nouveaux musulmans consultent des sites internet spécialisés en religion musulmane et des ouvrages sur la jurisprudence islamique afin d'améliorer leur vie. Ces sources fournissent habituellement l'énoncé des textes, mais pas nécessairement "l'esprit" de la loi. "L'esprit" de la loi est de vivre en paix et en harmonie sans désobéir à Allah. Rappelle-toi toujours que l'amour, la douceur et la miséricorde sont des éléments essentiels d'un mariage heureux et conforme à l'Islam.

## Les droits qu'a l'épouse sur son époux

L'Islam accorde à l'épouse des droits sur son époux musulman. Certains d'entre eux sont financiers, d'autres ne le sont pas.

### 1. Le *Mahr*

La femme a un droit financier au *mahr*, ou cadeau de mariage, offert par son époux.

### 2. Le bon traitement

Le Coran insiste grandement sur le fait de bien traiter l'épouse. “**...Et comportez-vous convenablement envers elles...**” (Coran 4:19). En plus du Coran, le Prophète d'Allah a également souligné cet aspect: "Le meilleur d'entre vous est celui qui traite le mieux son épouse." (Tirmidhî)

L'époux musulman doit se rappeler les recommandations de son bienaimé prophète: "Craignez Allah en ce qui concerne les femmes. Elles vous ont été confiées par un **pacte** avec Allah et par la parole d'Allah, elles sont devenues licites pour vous." (Muslim) Une femme est un dépôt [confié à son époux], elle n'est ni un esclave ni un chien et doit être traitée tel un dépôt.

### 3. L'entretien financier

L'épouse a le droit d'être financièrement entretenue, ce qui signifie qu'elle doit être nourrie, habillée et logée dans la limite des moyens de l'époux. C'est le devoir de l'époux que de travailler et de subvenir aux besoins de son épouse.

### 4. La protection

L'époux doit protéger son épouse, ce qui signifie qu'il doit lui assurer un bien-être physique et émotionnel.

## Les droits qu'a l'époux sur son épouse

### 1. L'obéissance

Dans l'Islam, l'épouse est tenue d'obéir à son époux dans des situations qui n'impliquent pas de désobéir à Allah. Cette notion est totalement étrangère à beaucoup d'occidentaux, comprends-la donc bien. En Occident, ils appellent cela "contrôle" et parfois "préjudice émotionnel". Ce n'est ni l'un ni l'autre. Quelques points importants doivent être gardés à l'esprit.

Premièrement, l'épouse doit obéir à son époux en guise d'obéissance à Allah. Le Prophète dit: **‘Lorsqu'une femme accomplit ses cinq prières quotidiennes, jeûne le mois de Ramadan, préserve sa chasteté et obéit à son époux, on lui dira le Jour du Jugement: "Entre par n'importe quelle porte du Paradis que tu veux."’** ( *Ibn Hibbân*)

Deuxièmement, une épouse obéissant à son époux n'est pas comme un esclave obéissant à son maître ! Elle est une femme libre, pas une esclave. Cela signifie que son mari ne peut pas abuser de son autorité sur sa femme et se comporter comme un tyran. Il doit se rappeler qu'il est un serviteur d'Allah et qu'il sera interrogé sur la façon dont il traite sa femme.

Troisièmement, l'époux doit gérer les affaires de sa famille en se concertant avec son épouse, mais en fin de compte, il est celui qui décide et il sera responsable devant Allah de sa décision. L'épouse ne doit pas contester son pouvoir de décision et reconnaître que, comme chaque entreprise a un PDG, la "famille" est comme une entreprise et que l'époux en est le PDG. Rappelle-toi, l'époux doit modérer son autorité par le bon traitement qui est le droit qu'il doit à son épouse.

### 2. Préserver l'honneur et la dignité de l'époux

Elle doit préserver ses biens et ses enfants, entre autres, chez lui. Le Prophète Muhammad dit, **“L'épouse est la gardienne du foyer de son époux et de ses enfants.”** (*Sahîh Al-Bukhârî, Sahîh Muslim*) Il est requis d'elle d'élever ses enfants conformément aux valeurs islamiques.

### 3. Ne pas quitter le domicile sans la permission de l'époux

Le Prophète dit: "Lorsque l'épouse de l'un de vous demande la permission d'aller à la mosquée, qu'il ne l'en empêche pas » (Muslim). Cela ne signifie pas qu'elle doit obtenir sa permission à chaque fois qu'elle veut sortir du foyer en disant "Puis-je partir?". Cela signifie plutôt qu'elle ne doit pas se rendre dans un lieu où il n'accepte pas qu'elle se rende. Cela minimise les conflits et garde la famille heureuse. Il existe une exception

qui est la mosquée. L'épouse peut aller à la mosquée sans la permission et l'approbation de son mari.

#### 4. N'autoriser personne à entrer chez lui sans sa permission

Le Prophète dit, **“Le droit qu'elles vous doivent est qu'elles ne permettent à personne que vous n'aimez pas de s'asseoir sur vos coussins.”**<sup>[1]</sup> Encore une fois, cela signifie que tu ne dois laisser entrer personne dans la maison que le mari n'accepte pas afin de minimiser les conflits et de maintenir l'harmonie.

#### 5. Ne pas divulguer les secrets relatifs à la vie intime

Aucun des deux conjoints ne doit parler de sa vie sexuelle avec ses amis et les membres de sa famille. Cela est considéré comme inapproprié, indécent et honteux. Chacun des deux doit respecter la vie privée de l'autre dans ce domaine.

Les rapports sexuels sont un droit que doit chacun des époux à l'autre. Chaque conjoint a le droit d'avoir des rapports sexuels. Les rapports vaginaux sont interdits pendant les menstrues et les lochies. Le rapport sexuel anal est absolument interdit, quel que soit le moment.

---

Notes de bas de page:

[1]

Sahih Moslim

L'adresse internet de cet article:

<https://webcache001.newmuslims.com/fr/articles/159/les-droits-et-les-devoirs-des-epoux-et-des-epouses>

droits d'auteur © 2011 - 2024 NewMuslims.com. Tous les droits sont réservés.